

4.2.2 Fonctions et responsabilités du Lieutenant :

Le Lieutenant est responsable devant le Capitaine pour :

- La gestion de toutes les liaisons radio ou fax ordonnées par le Capitaine et en particulier en cas d'urgence et/ou d'accident. Le Lieutenant connaît parfaitement **toutes** les procédures de radiocommunication et les règles d'utilisation du système SMDSM, balises comprises.
- La tenue et le renseignement du journal radio,
- La tenue du journal passerelle,
- L'établissement de la liste d'équipage avec le cabinage (2 exemplaires, Passerelle / Carré),
- L'établissement des quarts des matelots,
- La gestion et le suivi de l'échéancier pont (sous la direction du second capitane),
- Le suivi de l'information nautique et la tenue à jour des documents nautiques (voir le Manuel Pont Isan),
- La gestion des bons de commande et de travaux pont avec l'ingénieur d'armement.
- La mise à jour de l'affichage du carré (Notes de Services et divers)
- L'envoi des manifestes retours au service fret par mail.
- Le jour du départ, il vérifie les tenues incendie avec les pompiers, ainsi que la bonne connaissance des rôles par les nouveaux embarqués.

Pendant son quart :

- Assurer le quart et la veille,
- Veiller à ce que les rondes de sécurité / frigos soient faites, en coordination VHF avec le rondier, toutes les heures en conditions météo normales (plus fréquemment si les conditions l'exigent).

En manœuvre :

En fonction des quarts, le lieutenant est présent à la passerelle avec le capitaine, il assure la liaison VHF et la direction des plages de manœuvres. Il peut sur proposition du capitaine effectuer la manœuvre, le second prend alors la VHF.

Le Lieutenant, sur ordre du Capitaine, remplace le 2nd Capitaine en cas de défaillance ou d'incapacité de ce dernier, ou de manière générale le suppléer dans ses tâches à la demande de celui-ci.

Une suite sera effectuée à chaque relève, en présence du lieutenant débarquant et de celui embarquant le jour d'embarquement de celui-ci. Cette suite sera visée par le capitaine du navire. Un modèle se trouve en annexe du Manuel Pont ISAN.

Le Lieutenant connaît parfaitement toutes les procédures du Système de Gestion de la Sécurité et particulièrement les procédures d'urgence.

4.2.8 Fonctions et responsabilités de l'officier mécanicien ou 3^{ème} mécanicien :

L'officier mécanicien a en charge :

- La conduite machine dans le cadre de son quart,
- Le contrôle et la maintenance des extérieurs (Canot de secours rapide, eaux grises et eaux noires, eau douce, ventilation etc.),
- La maintenance électrique (fusibles, éclairages et batteries),
- La transmission (au chef) des informations pour la rédaction des bons de commande et de travaux nécessaires.
- L'assistance du second mécanicien et du chef mécanicien dans leurs tâches,
- La tenue à jour de l'échéancier pour son domaine de maintenance,
- La transmission (au chef) des informations nécessaires à la tenue à jour des historiques.
- L'exécution des travaux aux ordres du chef mécanicien.
- Une fois par semaine (le lundi) il effectue la ronde hebdomadaire (voir Manuel Machine Isan).
- Au minimum une fois par jour il effectue la ronde des appoints (voir Manuel Machine Isan) et en complète la feuille de ronde, qu'il remet au chef mécanicien.
- Lorsque nécessaire il effectue l'approvisionnement en eau douce du navire.
- Il informe le Chef de tout dysfonctionnement, fuite ou autre et en cas de doute.
- Il maintient les compartiments propres et nets.

L'officier mécanicien est responsable devant le capitaine des opérations de soutage et du déchargement gasoil commercial, lorsque celles-ci ont lieu pendant son quart.

Une suite sera effectuée à chaque relève, en présence du troisième mécanicien débarquant et de celui embarquant le jour d'embarquement de celui-ci. Une copie de cette suite sera remise au chef mécanicien. Un modèle de suite se trouve en annexe du Manuel Machine ISAN.

D'une manière générale, l'officier mécanicien connaît et respecte les procédures du Système de Gestion de la Sécurité de la Compagnie et notamment les consignes et procédures du manuel machine.